vivre @ sarzeau

n°81

REVUE MUNICIPALE D'INFORMATION | AVRIL - MAI - JUIN 2013

ACTUALITÉS

Les mégalithes à découvrir au détour des chemins

p.7

RETOUR SUR...

CCAS, succès du repas des aînés « nouvelle formule »

p.17

BLOC-NOTES

Semaine du Golfe du 6 au 12 mai

p.24

Dans les coulisses de la restauration scolaire

p.12 à 15

Sarzeau

Contacts pratiques

MAIRIE DE SARZEAU
Place Richemont - BP 14
56370 SARZEAU
Tél. : 02 97 41 85 15
Fax : 02 97 41 84 28
Mél. : mairie@sarzeau.fr
www.sarzeau.fr
Horaires d'ouverture au public :
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h
et de 13h30 à 17h
Le samedi de 9h à 12h

MAIRIE ANNEXE DE PENVINS
Rue Ker An Poul - 56370 SARZEAU
Tél. : 02 97 67 33 41
Mél. : mairie.penvins@mairie-sarzeau.fr
Du 1er avril au 30 septembre :
Mardi et vendredi : 9h-12h
Du 1er octobre au 31 mars :
Vendredi : 9h-12h

MAIRIE ANNEXE DE BRILLAC
Rue St Maur - 56370 SARZEAU
Tél. : 02 97 26 86 71
Mél. : mairie.brillac@mairie-sarzeau.fr
Mardi et jeudi : 13h15-17h

BÂTIMENTS MUNICIPAUX ANNEXES

SERVICES TECHNIQUES
Kergroës - 56370 SARZEAU
Tél. : 02 97 41 36 02
Mél. : servicestechniques@sarzeau.fr
Du lundi au vendredi : 8h30-12h

SERVICE JEUNESSE ET SPORTS
Parc des sports - Rue du Beg Lann
56370 SARZEAU
Tél. : 02 97 48 05 05
Mél. : sportjeunesse@sarzeau.fr
Du lundi au jeudi : 8h30-12h30 et 13h30-17h15
Vendredi : 8h30-12h30 et 13h30-16h30

ESPACE JEUNES
Rue Adrien Régent - 56370 SARZEAU
Tél. : 02 97 48 23 83
Mél. : espace.jeunes@mairie-sarzeau.fr

SERVICE URBANISME / ENVIRONNEMENT PATRIMOINE
Place de Francheville - 56370 SARZEAU
Tél. : 02 97 48 29 60
Mél. urb. : urbanisme@sarzeau.fr
Mél env. : environnement@sarzeau.fr
Du lundi au vendredi : 8h30-12h et 13h30-17h
(sauf le vendredi jusqu'à 16h)

CENTRE NAUTIQUE DE SARZEAU (CNS)
Pointe de Penvins - 56370 SARZEAU
Tél. : 02 97 67 38 47
Mél. : cnsarzeau@wanadoo.fr
Du lundi au samedi selon les périodes :
merci de contacter le CNS

PORT DE ST JACQUES
Rue Hent Ty Guard - 56370 SARZEAU
Tél. : 02 97 41 72 56
Mél. : portstjacques@mairie-sarzeau.fr
Hors saison estivale :
Du lundi au samedi : 8h-12h et 13h30-17h30
sauf vendredi jusqu'à 16h30
En juillet et août :
7 jours/7 : 9h-12h et 15h-19h
Pour les grutages prendre rendez-vous au
02 97 41 72 56 (laisser un message sur le répondeur)

PORT DU LOGEO
Tél. : 02 97 26 82 54
Mél. : portdulogeo@mairie-sarzeau.fr
Hors saison :
Du lundi au samedi : 8h30-12h et 14h-17h30
(sauf samedi jusqu'à16h30)
En mai, juin et mi-septembre :
Du lundi au vendredi : 8h30-12h et 14h-17h30
Samedi, dimanche et jours fériés :
9h-19h (journée continue)
En juillet et août :
7j/7 : 9-19h (journée continue)

CCAS
(CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE)
7 rue du Beg Lann - 56370 SARZEAU
Tél. : 02 97 41 31 57
Mél. : ccas.sarzeau@wanadoo.fr

SERVICE D'AIDE À DOMICILE (SAAD)
Tél. : 02 97 41 38 18
Mél. : ccas.sarzeau@wanadoo.fr
Du lundi au vendredi : 9h-12h

ESPACE PETITE ENFANCE
42 rue de Brénudel - 56370 SARZEAU
- **MULTI-ACCUEIL**
02 97 48 09 30
multi-accueil.sarzeau@wanadoo.fr
- **LIEU D'ACCUEIL ENFANTS-PARENTS**
02 97 48 21 11
coordination.petite.enfance.sarzeau@wanadoo.fr
- **RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES (RAM)**
02 97 48 09 29
ram.sarzeau@wanadoo.fr

MAPA
(MAISON D'ACCUEIL POUR PERSONNES AGÉES)
11 rue du Beg Lann - 56370 SARZEAU
Tél. : 02 97 48 05 27
Mél. : mapa.sarzeau@orange.fr
Du lundi au vendredi : 9h-12h

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA PRESQU'ILE DE RHUYS
ZA Kerollaire Nord - BP 70
56370 SARZEAU
Tél. : 02 97 41 31 28 / Fax : 02 97 41 90 55
Mél. : accueil@ccprhuys.fr
www.ccprhuys.fr

ESPACE CULTUREL
Espace culturel l'Hermine
Rue du père Coudrin - 56370 SARZEAU
Tél. : 02 97 48 29 40
Mél. : lhermine@ccprhuys.fr
Hors vacances scolaires :

Mardi	10h-12h30 et 14h-20h
Mercredi	9h-20h
Jeudi	10h-12h30 et 14h-20h
Vendredi	10h-12h30 et 14h-20h
Samedi	10h-12h30 et 14h-17h

Vacances scolaires (sauf l'été) :

Mardi	10h-12h30 et 14h-18h30
Mercredi	10h-12h30 et 14h-18h
Jeudi	10h-12h30
Vendredi	10h-12h30 et 14h-18h30
Samedi	10h-12h30 et 14h-17h

MÉDIATHÈQUE DE SARZEAU
Rue du Père Coudrin (espace culturel)
56370 SARZEAU
Tél. : 02 97 48 29 42 / Fax : 02 97 48 29 41
Mél. : mediatheque.sarzeau@ccprhuys.fr
Hors saison estivale :

Mardi	16h-18h30
Mercredi	10h-18h
Jeudi	10h-12h30
Vendredi	16h-18h30
Samedi	10h-12h30 et 14h-17h

Vacances :

Mardi	10h-12h30 et 16h-18h30
Mercredi	10h-18h
Jeudi	10h-12h30
Vendredi	10h-12h30 et 16h-18h30
Samedi	10h-12h30 et 14h-17h

CONSERVATOIRE ET ATELIERS ARTISTIQUES
Rue du Père Coudrin (espace culturel)
56370 SARZEAU
Tél. : 02 97 48 29 47
Mél. : ecole.artistique@ccprhuys.fr

ESPACE EMPLOI DE RHUYS
ZA Kerollaire Nord - 56370 SARZEAU
Fax : 02 97 41 90 55
- **PAE-AIRE**
02 97 41 73 44
pae-aire.sarzeau@orange.fr
- **AI-RHUYS EMPLOI**
02 97 48 01 68
rhuys.emploi@orange.fr
- **ASP - RHUYS MUZILLAC**
02 97 48 27 62
proximrhuysmuzillac@orange.fr
www.proximrhuysmuzillac.fr
Lundi, mardi, jeudi : 9h-12h30 et 14h-17h
Mercredi et vendredi : 9h-12h30

OFFICE DE TOURISME
Rue du Père Coudrin - 56370 SARZEAU
Tél. : 02 97 41 82 37
Mél. : info@tourisme-sarzeau.fr
Hors saison estivale :
Du lundi au samedi : 9h-12h et 14h-18h
En juillet et août :
Du lundi au samedi : 9h-12h30 et 14h-18h30
Dimanche : 10h-12h

MAISON DU TOURISME
BP 46 - St Colombier - 56370 SARZEAU
Tél. : 02 97 26 45 26
Mél. : rhuys@rhuys.com
De novembre à mi-avril :
Du lundi au vendredi : 9h30-18h
Le samedi : 9h30-12h30 et 14h-18h
De mi-avril à novembre (sauf juillet-août) :
Du lundi au vendredi : 9h30-18h
Le samedi : 9h30-12h30 et 14h-18h
Le dimanche 10h-12h30
Juillet et août :
Du lundi au samedi : 9h-18h30
Dimanche : 10h-13h

TRÉSOR PUBLIC
Rue Paul Helleu - 56370 SARZEAU
Tél. : 02 97 41 81 12
Du lundi au vendredi : 8h30-12h et 13h45-16h

LA POSTE
Rue de la Poste - 56370 SARZEAU
Tél. : 02 97 41 82 87
Lundi, mardi, mercredi et vendredi :
9h-12h et 13h30-17h
Jeudi : 9h-12h et 14h30-17h
Samedi : 9h-12h

Sommaire

P. 4 À 11 **ACTUALITÉS**

P. 4
Projet de réaménagement du Port de Saint-Jacques

P. 9
Un lieu d'accueil pour les parents et les enfants

P. 12 À 15 **DOSSIER**
Dans les coulisses de la restauration scolaire

P. 16 À 20 **RETOUR SUR…**

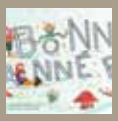

P. 18
Election du plus beau dessin des écoles de Sarzeau

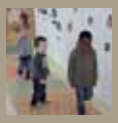

P. 19
Petits pas...
Petites mains...
Petits trésors...

P. 21 **TRIBUNE D'EXPRESSION**

P. 22 **BLOC-NOTES**

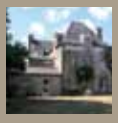

P. 22
Rendez-vous au Jardin Lesage

P. 23 **ÉTAT CIVIL**

POUR RECEVOIR LE BULLETIN MUNICIPAL DE SARZEAU

Tous les Sarzeautins (résidences secondaires ou principales) souhaitant recevoir le bulletin municipal peuvent contacter le service communication de la commune, en mairie, pour s'inscrire sur la liste de diffusion (envoyé uniquement dans le Morbihan).
En cas de changement ou de complément d'adresse merci de prévenir ce même service pour la mise à jour du fichier.
Vous pourrez également le télécharger via notre site internet www.sarzeau.fr
Contact : 02 97 41 38 08

Edito

Les rythmes scolaires en réflexion

Le ministre de l'Education Nationale a souhaité modifier les rythmes scolaires. Pourquoi pas ? N'ayons sur ce point aucune position dogmatique. En effet, il importe que l'enfant soit placé au centre du dispositif éducatif qui doit viser à l'apprentissage des savoirs élémentaires.

Toutefois, une telle évolution demande réflexion et nécessite la concertation avec les enseignants et les parents d'élèves mais, au-delà, avec les différents partenaires (collectivités, associations,...) intervenant auprès des enfants en dehors du temps scolaire.

En effet, de nombreuses questions se posent : comment payer, sachant que la facture sera de 600 millions d'euros au niveau national ? Quelles activités proposer pendant les 45 minutes libérées, trop limitées pour une véritable activité périscolaire ? Quelles conséquences sur les activités du mercredi qu'elles soient sportives ou culturelles ? Quelles incidences sur l'organisation du transport scolaire si les maires des différentes communes voisines ne choisissent pas les mêmes modalités d'application ?

Aussi, en concertation avec les chefs d'établissement de Sarzeau et avec les maires de la Presqu'île de Rhuys, j'ai proposé au Conseil municipal de surseoir à l'application de cette mesure pour 2013 et, comme la loi m'y autorise, de la reporter en 2014. Cette décision est conforme à celle de la plupart des maires de France, toutes sensibilités confondues.

Ce délai permettra l'élaboration d'un véritable projet éducatif territorial et la mise en place sereine de l'organisation nécessaire. Il générera certainement des idées nouvelles pour le bien de nos enfants.
Je souhaite donc que le ministre de l'Education Nationale tienne compte des propositions qui émaneront des maires, des enseignants et des parents.

David LAPPARTIENT,
Maire de Sarzeau

Directeur de publication : David Lappartient
Coordination et réalisation de la publication : service communication, commune de Sarzeau
Crédit photos : commune de Sarzeau, Thinkstock - Getty Images
Dépôt légal n°8/2008

Création, conception : Studio Deffontaines
www.studio-deffontaines.com - 02 96 48 41 98
Impression : Publi-Trégor
Tirage : 4 700 exemplaires
Imprimé sur papier 100% PEFC

MARITIME

Projet de réaménagement du port de Saint-Jacques

Les résultats des études menées, tant sur la partie portuaire que terrestre, ont été présentés en réunion publique le 17 décembre dernier. Les orientations concernant la sécurisation du port ont été validées. Elles sont le résultat de la prise en compte des contraintes financières, des contraintes d'usage du port et du souhait de conserver le caractère typique de Saint-Jacques. Des aménagements urbains ont aussi été présentés, avec, notamment, la validation du principe de la mise en sens unique de la rue du port et la création d'un vrai espace de promenade le long de la mer. L'aménagement de l'espace autour du terrain de boules est aussi prévu, avec le déplacement de l'aire de camping-cars. Il sera ainsi possible de réaliser un ensemble cohérent et attractif en liaison avec la rue Hent er Lenn dont l'aménagement est en cours. La deuxième tranche couvrira les réseaux d'eau potable et d'assainissement puis d'enfouissement des lignes électriques et de téléphone. Cette tranche devrait être terminée avant l'été 2013. A l'automne, la troisième tranche concernera l'aménagement des voiries proprement dit sur une durée prévisionnelle de 6 mois.
L'ensemble de ces projets d'aménagement a été défini en concertation avec les riverains, dont les apports, au cours des différentes réunions menées, ont permis de faire évoluer les projets pour répondre au mieux aux attentes et contraintes de chacun.

Travaux rue Hent er Lenn à Saint-Jacques

TRAVAUX

Des travaux pour la sécurité des habitants

Après la réalisation du rond point à Penvins, la commune continue les travaux d'aménagement, d'amélioration et de mise en sécurité de ses villages.

Village du Poulhors

Les travaux d'aménagement du Poulhors ont commencé le 4 février, pour une durée prévisionnelle de deux mois. Deux chicanes sont créées en entrée et sortie de village pour marquer l'entrée en zone habitée et réguler la vitesse de circulation. Un rond point sera matérialisé rue des Trois Moulins avec modification des priorités. D'autre part, la création d'un trottoir permettra une mise en sécurité de la circulation des piétons. Le montant des travaux est de 645 000 €, dont 250 000 € à la charge de la commune.

Banastère

La première phase des travaux de la rue Marie Le Franc a été réalisée au cours du premier trimestre 2012 et la deuxième phase débutera avant les vacances de Pâques, pour un montant de 130 000 €. Il sera ainsi possible de profiter en toute sécurité et sérénité du front de mer, avec un espace bien partagé entre la circulation automobile apaisée, les vélos et les piétons.

Le Spernec

En continuité avec l'aménagement du rond point sur la RD 780, la deuxième phase de travaux sur la rue du Spernec a commencé au mois de mars. Les travaux réalisés fin 2012 ont consisté en une reprise des réseaux d'assainissement. Le déplacement de l'éclairage urbain est prévu, ainsi que la création d'un espace réservé aux déplacements doux du côté des habitations nouvellement construites et d'une requalification de la voie de circulation.
Le montant total des travaux est estimé à 450 000 € TTC.

ENVIRONNEMENT

Rappel règlementaire sur l'utilisation des produits phytosanitaires

Avec l'arrivée du printemps chacun prépare son jardin mais certaines pratiques peuvent s'avérer néfastes pour l'environnement.
Quelques rappels de la réglementation au sujet des produits phytosanitaires ou « pesticides » : ces produits regroupent à la fois tous les désherbants mais aussi les fongicides et les insecticides.
En raison de leur forte toxicité (pour la faune et la flore) et de la sensibilité du milieu aquatique, ressource vulnérable aux pollutions, il est impératif de respecter la réglementation en vigueur.
L'arrêté préfectoral du 1er février 2008 interdit l'utilisation de ces produits :

- à moins de 5 mètres minimum des cours d'eau et plans d'eau (IGN),
- dans les fossés et à moins d'un mètre des berges, points d'eau, puits, forages...
- sur les avaloirs, caniveaux et bouches d'égout.

Ne traitez pas à proximité de l'eau

Cette réglementation s'impose à tous, particuliers comme professionnels et toute infraction est passible d'une amende pouvant aller jusqu'à 75 000 € et 2 ans d'emprisonnement. L'environnement est l'affaire de tous !

Pour plus d'informations, consulter notre site Internet : www.sarzeau.fr

LOCATION-ACCESSION

Résidence Poulmenac'h : 11 appartements à vendre

Dans un environnement privilégié, en centre ville, au centre du bourg de Sarzeau, à proximité des commerces et des services, venez découvrir votre futur logement.
Cet ensemble immobilier d'une trentaine de logements BBC dont 11 appartements de 2, 3 et 4 pièces desservis par un ascenseur et comprenant des parkings privatifs saura vous séduire par son architecture contemporaine et ses volumes spacieux orientés intelligemment pour vous faire profiter d'un ensoleillement maximal.
La location-accession permet de devenir propriétaire de manière progressive : je loue, puis j'achète.
Les avantages : exonération de taxe foncière pendant 15 ans, frais de notaires réduits, TVA à 7 %.

Renseignements : PRIMO56
Tél. 02 97 40 22 99 - www.primo56.com

L'engagement de votre commune

La mairie de Sarzeau s'est engagée depuis 2008 dans une charte de désherbage afin de réduire son utilisation de produits phytosanitaires. Aujourd'hui seuls quelques espaces tels que le terrain de foot ou les cimetières sont encore désherbés chimiquement.
Vous aussi jardinez au naturel en appliquant quelques principes simples :

- bien penser la conception du jardin pour éviter le désherbage,
- ne pas laisser les herbes envahissantes fleurir puis grainer,
- accepter les herbes folles sur certains endroits,
- utiliser des paillages et des plantes couvre-sol,
- privilégier les méthodes alternatives (comme le désherbage manuel, thermique…).

Plus d'info sur http://www.jardineraunaturel.org

COMPORTEMENT RESPONSABLE

Semaine Européenne de Réduction des Déchets

Du 19 au 23 novembre 2012, la Communauté de communes de la Presqu'île de Rhuys a participé à la Semaine Européenne de Réduction des Déchets en organisant des animations sur les différentes communes du territoire. A Sarzeau, cette participation s'est traduite par des animations au supermarché Casino : stand sur l'éco-consommation et le gaspillage alimentaire, exposition de chariots mini/maxi déchets, et atelier de fabrication de produits ménagers naturels dans l'éco-mobile du Conseil général présente pour l'occasion.
Prochain rendez-vous pour l'environnement : **la Semaine du Développement Durable du 1er au 7 avril 2013**.

PATRIMOINE

Le quartier de Penvins Pointe du vin ou de la truie ?

Le quartier de Penvins est certainement le plus mystérieux de Sarzeau. Pour commencer, on ne sait pas exactement d'où vient son nom : Pointe du Vin (Pen-vinec) pour les uns, Pointe de la Truie (Pen-Gwiz) pour les autres. Il est vrai qu'il y eut beaucoup de vignes à Penvins, comme d'ailleurs dans toute la Presqu'île. Il y avait aussi une truie... dans la mer ! C'est le nom donné à un menhir aujourd'hui au large à l'est de la Grée-Penvins. Mais à vrai dire tout prête à discussion dans ce quartier où la légende l'emporte souvent sur l'histoire. Au récit chronologique habituel nous substituerons ici le récit géographique en partant de Poulhors et en prenant la D198...

Le Village Englouti

Le lieu est désert car nous traversons la partie sud du Grand Parc de Suscinio. Seul le château de la **Cour Penvins** qui succéda au manoir des Francheville et à un édifice romain (traces d'un retranchement) rappelle que le lieu est ancien. Nous sortons du Parc par une porte à côté du « Rhuys Bar ». Le Manoir de Kerampoul tout proche est du XVIe siècle et vit la naissance en 1686 (18 ans après Lesage) de **Jean de Cillard** auteur d'un dictionnaire franco-breton. Descendons vers la petite chapelle de Penvins reconstruite à la fin du XIXe par les Francheville et écoutons la mer... Nous entendons les cloches de l'église de **St Démétrius**, le village englouti avant l'an mil, près du rocher des Demoiselles. Les villageois apeurés ont recréé leur village à la **Grée Penvins** et plus tard le long du Mur du Roi pour plus de sécurité. A l'est, le **Vieil Etang** (Goh-lenn) a été rattrapé par la mer mais on peut certainement voir en plongée la butte érigé par St Gildas au

VIe siècle pour y bloquer des navires pirates ! A l'est de l'étang : **le rocher de la Truie** et d'autres blocs de quartz (dont un sur l'Artimon). Encore plus à l'est : Men Drean que les autochtones traduisent par Le Cochon [1]. Il fallait bien trouver un mari à la Truie !

Revenons au bourg et prenons le chemin de Mur du Roi qui nous conduit au restaurant du même nom. Nous sommes au sud du Grand Parc. Un lieu-dit **Poriel** (Porh Huel ?) semble indiquer qu'il y avait là une seigneurie avant le Parc. Plus à l'est des menhirs sont couchés dans un champ et près du rivage, sous les ronces se trouve une magnifique **allée couverte en pierres blanches**. Trois pierres blanches sur le rivage viennent d'ailleurs d'être rattrapées par la mer dans les derniers siècles au sud de la Pointe de Becudo.

(...suite dans le prochain bulletin municipal n°82)

Texte de Pierre Beunon

(1) A. Guillo - Les Salines de Rhuys

PATRIMOINE

Les mégalithes à découvrir au détour des chemins

Les mégalithes présents sur la commune de Sarzeau s'inscrivent dans le vaste ensemble qui s'étend sur les 26 communes du sud Morbihan. Le 11 décembre 2011 une association « Paysages et mégalithes de Carnac et du sud Morbihan » a été créée. Sarzeau a adhéré à l'association qui s'engage à préserver, conserver et mettre en valeur ce patrimoine exceptionnel, elle travaille en outre à l'élaboration d'un dossier de candidature à l'Unesco.

Héritage unique des premières civilisations du monde occidental, ces imposantes pierres méritent d'être découvertes par un large public. Sur la commune de Sarzeau, aux détours des chemins, nous vous invitons à faire un bond en arrière dans le temps (entre le IVe et le Ve siècle avant notre ère).

A cette liste s'ajoutent d'autres menhirs plus petits : Kerbiguiot (situé sur la route de la Duchesse Isabeau d'Ecosse, tout près du Hameau de Kerbiguiot - Poulhors), à Penvins l'ensemble le Men Gwen, les vestiges d'une allée couverte, les trois pierres blanches, la Truie, et bien d'autres sur des propriétés privées. Une particularité dans la commune, on note une concentration de menhirs en quartz blanc.

Menhir « le Fuseau de Jeannette » : menhir couché de Largueven, long de 5,50m, situé au lieu dit Largueven sur la route de Port Navalo

Menhir « Le Men Hoel » ou « la Pierre du Soleil » situé au lieu dit La Villeneuve, ce menhir couché de 6 m de long, est recouvert de 83 cupules

Menhir de « Kermaillard » : menhir relevé en 1988, long de 5,35 m avec gravures (croissant, hache, cartouche carré)

Dolmen de Porh Brillac, appelé « Lannek er Men », classé monument historique

Menhir de Coporh : menhir debout de 3,50 m de hauteur

PLU

Enquête publique

Le projet de PLU a été arrêté par le Conseil municipal du 21 décembre 2012. Le dossier sera soumis à enquête publique du 15 avril au 16 mai, en mairie, aux horaires d'ouverture. La population pourra alors rencontrer un membre de la commission d'enquête lors de ses permanences, du lundi au samedi, de 9h à 12h, ou s'exprimer par écrit pendant cette période. A l'issue de l'enquête publique, la commission d'enquête devra remettre son rapport et émettre son avis, après échange avec la commune sur les remarques formulées. Le projet de Plan Local d'Urbanisme ne peut être modifié que sur avis de la commission. Les modifications intégrées ne le seront que si elles ont été jugées légales et cohérentes avec le projet de PLU. Seront prises en compte les demandes émanant des services, des personnes publiques associées consultées et les demandes des personnes morales ou physiques.

A l'issue de la remise du rapport et de l'avis de la commission d'enquête, le conseil approuvera le projet de PLU en septembre 2013. Il sera alors opposable après le délai légal de publicité.

JEUNESSE

Séjour à Avila

L'idée de proposer un séjour pour 12 jeunes de l'Espace Jeunes de Sarzeau à Avila est le résultat d'un processus et d'une réflexion entamés par les différents services de la mairie de Sarzeau depuis septembre 2012.

Le dispositif «Echange de Jeunes» dépend du programme «Jeunesse en Action», programme d'éducation non formelle proposé par l'Union Européenne. L'objectif est de mettre en place un séjour culturel autour d'un thème commun choisi.

Les premiers résultats de l'appel à projet ont fait ressortir une candidature de partenaire espagnol possible : l'Espace Jeunes d'Avila (Province de Castilla y León) et de Dahlem.

Le séjour à Avila s'inscrivant dans la perspective de «l'Echange de Jeunes» de 2014, l'équipe de l'Espace Jeunes a décidé de proposer une stratégie de recrutement différente de celle faite pour un séjour classique.

Les phases du recrutement seront les suivantes :

- Diffusion d'un formulaire spécifique à remplir aux candidats qui souhaitent participer au séjour pour tester leur motivation et leur niveau d'investissement,
- Mise en place d'un jury de sélection.

Les critères requis pour les participants sont donc les suivants :

- Avoir entre 14 et 17 ans,
- Résider à Sarzeau (les candidatures Sarzeautines seront prioritaires),
- Participer aux différentes phases de recrutement proposées par l'Espace Jeunes (remplir le formulaire et passage devant le jury).

Une réunion d'information publique aura lieu au printemps 2013 pour présenter le séjour et le contexte dans lequel il s'inscrit.

Pour tous renseignements :
Espace Jeunes de Sarzeau - Rue Adrien Régent -
Tél. 02 97 48 23 83
Mél : espace.jeunes.sarzeau@orange.fr

ZOOM SUR...

Toutes voiles dehors au CNS !

Le Centre Nautique de Sarzeau ouvre ses portes en 2013 avec le nouveau délégataire, Loisir Développement Services. Les Sarzeautins pourront bénéficier des nouvelles activités et des nouveaux services mis en place.

Le CNS est le trait d'union entre la terre et la mer, c'est un lieu d'accueil vivant pour le territoire Sarzeautin. Ouvert à tous, le CNS vous ouvre ses portes et vous invite à découvrir un large choix de supports : planche à voile, catamaran, char à voile, optimist, kayak…

Chacun pourra trouver de quoi s'amuser et pratiquer la voile selon son niveau et ses envies. Les plus passionnés pourront intégrer le groupe Loisir ou Sportif le mercredi et le samedi toute l'année.

Dès le mois d'avril la saison scolaire commence, toutes les écoles de Sarzeau bénéficient d'une convention de partenariat avec la commune. Ainsi, tous les enfants peuvent découvrir les plaisirs de la mer et de la voile avec le CNS.

En avril, les premiers stages de vacances scolaires vont commencer. Ouverts aux plus jeunes pour une initiation ou du perfectionnement, ils vous permettront d'être les premiers sur l'eau et de profiter pleinement des beaux jours du printemps.

Un soin tout particulier sera aussi apporté cette saison à l'accueil et à la liberté de pratique. Ainsi, le point location du CNS est à votre disposition et la terrasse du CNS ouverte aux pratiquants. Un large choix de matériel est proposé pour tous les niveaux et toutes les envies.

Autre nouveauté cette année, l'intégration du char à voile dans les activités du CNS. Facile et ludique, vous pourrez rouler sur la plage de Penvins ou sur le terre-plein de la chapelle.

Toutes ces nouveautés seront à découvrir lors de la fête du nautisme qui se déroulera les 25 et 26 mai. Le site de Penvins sera ouvert pour cette occasion.

L'encadrement des activités du CNS est assuré par des professionnels du nautisme qui disposent des brevets professionnels de la Fédération Française de Voile agréés par la Jeunesse et Sport. Sécurité et plaisir sont ainsi assurés.

Pour la saison 2013, la nouvelle équipe a déjà pris ses marques. Après le stage pédagogique de février, six nouveaux moniteurs terminent actuellement leur formation pour être opérationnels cet été.

Nous vous attendons, n'hésitez pas à venir sur place pour découvrir le club !

Pour tous renseignements, vous pourrez consulter le site internet du CNS :
www.cnsarzeau.fr ou nous téléphoner au 02 97 67 38 47

PETITE ENFANCE

Un lieu d'accueil pour les parents et les enfants

Le Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP) : trois lieux d'ateliers accessibles à toutes les familles de la Presqu'île de Rhuys.

Le Lieu d'Accueil Enfants Parents est un service de l'espace petite enfance de Sarzeau, géré par le Centre Communal d'Action Sociale (Sarzeau). Deux professionnelles de la petite enfance accueillent les familles lors de ces temps de rencontre. Des activités variées et adaptées aux enfants de moins de 4 ans sont proposées : jeux libres, modelage, bricolage...

Un nouvel atelier sur la commune de Le Tour du Parc

Le service du Lieu d'Accueil Enfants Parents « L'Ilot Trésors » propose un nouveau lieu pour ses rencontres.
La salle de Kerdré, près du stade municipal, sur la commune de Le Tour du Parc accueille les enfants de moins de 4 ans accompagnés de leur adulte référent pour partager un moment d'éveil et de jeux ; en alternance avec Sarzeau.
Cette nouvelle organisation permet d'offrir un service de proximité aux jeunes familles parcaises.

LAEP
L'Ilot Trésors

Le Lieu d'Accueil Enfants Parents fonctionnera désormais sur trois lieux :

Semaine paire

A Sarzeau (à l'espace petite enfance) :
- mercredi de 8h30 à 12h30
- samedi de 9h30 à 12h30

A Arzon (à la maison de l'enfance) :
- jeudi de 9h à 12h

Semaine impaire

Au Tour du Parc (salle de Kerdré) :
- mercredi de 9h à 12h

A Sarzeau (à l'espace petite enfance) :
- jeudi de 8h30 à 12h30
- samedi de 9h30 à 12h30

L'ensemble des familles de la Presqu'île de Rhuys a accès aux trois ateliers hebdomadaires. Le planning est disponible sur le site internet de Sarzeau et sur demande.

Ce lieu n'est pas un mode de garde. Ce service est gratuit, sans inscription, et anonyme.

Espace petite enfance
Lieu d'Accueil Enfants Parents
42 rue de Brénudel - 56370 Sarzeau
Contact :
Nolwenn Le Blouch et Delphine Le Moing
Mél. ram.sarzeau@wanadoo.fr
Tél. 02 97 48 09 29

SERVICES À LA POPULATION

Partenariat CCPR - ADIL dans le cadre de l'Observatoire de l'Habitat

L'Observatoire de l'Habitat a pour objectif d'organiser une veille permanente de la situation de l'habitat et du logement sur le territoire de la Communauté de communes de la Presqu'île de Rhuys et d'évaluer les besoins de celui-ci.
Cet observatoire fait l'objet depuis 2011 d'une convention avec l'Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL), dans le cadre du partenariat entre ce dernier et le Pays de Vannes. Afin de couvrir l'ensemble des besoins de la Communauté de communes, un avenant à cette convention a d'ailleurs été réalisé début 2013.
En terme de communication, la diffusion de cet observatoire se fera via les supports complémentaires suivants :
- communication « Au fil de l'eau » sur le site internet de la CCPR et des communes qui le souhaitent via un lien vers l'onglet dédié à l'habitat du site de la CCPR,
- publication de « La lettre de l'habitat » en fin d'année reprenant de façon simple les grandes tendances observées au cours de l'année.

Contact : Mélanie Gestain - suivi.territorial@ccprhuys.fr

ZOOM SUR...

Un nouveau bureau aux Palettes de Rhuys

Les peintres de l'association vous présentent chaque mois à tour de rôle quelques œuvres dans le hall de la Mairie de Sarzeau.

L'Association les Palettes de Rhuys s'est donné pour objectif de participer à la vie culturelle de la commune.
C'est ainsi qu'une exposition de tableaux « petits formats » s'est déroulée début décembre, comme chaque année, à la Maison des Associations de Sarzeau, afin de vous présenter un éventail des styles de chacun des 14 peintres.
Suite au succès de l'été dernier, une exposition beaucoup plus importante, sur le thème du littoral, aura lieu de mi-juillet à mi-août prochain dans la chapelle de Saint-Colombier.
Depuis novembre dernier, Joëlle Lienard a succédé en tant que présidente à Gaby Denys qui avait lancé l'association en 2010. Le bureau compte également : Géraldine Taslé Guillon-Verne (secrétaire), Michel Venet (trésorier) et Geneviève Michard (adjointe).

Association « Nouvelle Vie » sans alcool

L'association a été créée il y a quatre ans ; son but est d'aider et d'accompagner les personnes en difficulté avec l'alcool et aussi leur entourage.
Les membres de l'association interviennent après les soins médicaux en aidant les personnes à reprendre goût à une vie sobre et certaines fois, en amont, en les orientant vers les services médicaux compétents. Association loi 1901, elle est fondée sur l'amitié, l'aide et surtout le dialogue. L'association compte une vingtaine d'adhérents en Presqu'île de Rhuys qui se réunissent toutes les trois semaines, à la Maison des Associations d'Arzon où la mairie met une salle à leur disposition.
Ernst Eidenberger (président), Jacques Digard (secrétaire), Jean-Louis Cousiné (trésorier).

Renseignements : écoute et aide au 06 27 49 36 91

CONSEIL MUNICIPAL

10 décembre 2012

Urbanisme - Aménagement
Plan de référence du bourg de Sarzeau.
Projet d'aménagement pour la modernisation du Port Saint-Jacques.
Avis sur le Plan Local d'Urbanisme (PLU) arrêté de la commune de Saint-Gildas de Rhuys.
Acquisition d'un bâtiment dans le bourg de Sarzeau (Le Connétable).
Acquisition à la SAFER d'une ancienne station service à Saint-Colombier.
Acquisition de terrains agricoles (Le Joubioux).
Vente d'une parcelle communale au Petit Net.
Kerollaire III : Compromis de vente du Lot n° 19.
Kerollaire III : Cession du Lot n° 18.
Kerollaire III : Approbation d'avenant N°3 - Lot n° 3 : France Télécom - eaux potables - pour les travaux de viabilisation de la zone d'activités - entreprise CTPR.
Kerollaire III : Approbation d'avenant N° 4 - Lot n° 2 : Assainis.

Administration générale
Attribution du marché de prestation de service d'assurance : lots n° 1 et n° 6.
Convention de partenariat avec l'IMPRO du Moulin vert.

Finances et personnel
Budget communal - Décision modificative n° 2012-04.
CNS : Attribution d'une subvention.
Budget annexe CNS - Décision modificative n° 2012-04.
Autorisation de programme pour la construction du Centre Technique Municipal (opération n°19).

ZOOM SUR...

Association Habitat et Humanisme

Depuis 25 ans, Habitat et Humanisme agit en faveur du logement et de l'insertion des personnes les plus démunies.

Habitat et Humanisme tente de réconcilier l'économique et le social.
Dans cette perspective, l'association propose une opération dénommée **Propriétaires Solidaires**.
La propriété n'est pas contraire à la solidarité, elle peut même être complémentaire.
L'association a pu loger plus de 15 000 familles fragilisées qui, avec le temps et un accompagnement adapté, passent **d'une situation d'assistance à une réelle autonomie**.
Habitat et Humanisme sollicite le concours des propriétaires pour mettre à disposition des logements abordables.

Habitat et Humanisme - 21 rue Jean Gougaud - 56000 Vannes - Tél. 02 97 40 87 38 - Mél. morbihan@habitat-humanisme.org - www.habitat-humanisme.org

Notre action à Vannes

21 logements en sous-location temporaire :
- 9 loués à Foncière Habitat et Humanisme
- 5 loués en HLM
- 7 loués à des particuliers « solidaires »

L'association recherche des bénévoles pour l'accueil, l'accompagnement et le bricolage. Renseignez-vous vite.
Pour Sarzeau, elle accompagne chaque année entre cinq et dix personnes et en aide la moitié à retrouver un logement.

Autorisation de programme élaboration des documents d'urbanisme (opération n°17).
Autorisation de programme pour la propriété Lesage (opération n°28).
Autorisation d'engager et de mandater en investissement avant le vote du budget 2013
BSH : Garanties d'emprunt pour la construction de trois logements à Penvins.
CCAS : Renouvellement de la convention et avance de subvention.
Ecole privée Sainte Anne : Avance de subvention à l'OGEC.
Tableau des effectifs.
CNAS : Charte de l'action sociale.
Participation de la collectivité à la protection sociale des agents.
Modalités de mise en place du temps partiel.

Vie associative
Attribution d'une subvention à l'Association des Artisans et Commerçants de Sarzeau (AACS).

Culture - Patrimoine
Fêtes celtiques : Demande de subvention de fonctionnement au Conseil général du Morbihan.

Commerce - Artisanat - Foire et marché
Tarifs des droits de place - Braderies.

Education - Affaires scolaires - Jeunesse
Tarifs ALSH « Loisirs Enfants ».
Tarifs de l'Espace Jeunes.
Coût moyen d'un élève scolarisé dans les écoles publiques de Sarzeau.
Coût d'un repas servi dans les restaurants scolaires municipaux.
Convention de partenariat financier pour l'accueil d'élèves non résidents sur la commune dans les services scolaires municipaux.

Affaires maritimes
Port du Logeo - Tarifs 2013.
Mouillages du Golfe - Tarifs 2013.
Port Saint-Jacques - Tarifs 2013.
Mouillages de l'Océan - Tarifs 2013.
Mouillages de l'Océan - Modification de la composition des membres du conseil.

Travaux
Demande de subvention au Conseil général du Morbihan au titre des travaux d'amélioration des voiries 2013.
Approbation de l'avenant n °1 au marché public n°56240-12-013 - Lot n° 1 : travaux connexes à l'aménagement foncier tranche 3.

Environnement
Demande de subvention au Conseil Général du Morbihan au titre des Espaces naturels sensibles et chemins de randonnée.
Servitude piétonne littorale : acquisition de terrain à titre gratuit à Bernon.

Intercommunalité
CCPRhuys : Rapport d'activités 2011.
SDEM : Rapport d'activité 2011 du syndicat départemental d'énergies du Morbihan.
SIAEP : Tarifs de l'eau et de l'assainissement 2013.

Décisions prises par le maire par délégation
Droit de préemption.
Attribution de marchés publics.
Autres décisions.

CONSEIL MUNICIPAL

21 décembre 2012

Urbanisme - Aménagement
Bilan de la concertation du Plan Local d'Urbanisme (PLU)
Arrêt du projet de Plan Local d'Urbanisme (PLU)

PORTRAITS

Bienvenue à Xavier Sanchez

Xavier Sanchez a rejoint l'équipe de la police municipale le 1er octobre 2012. Il a pour mission principale de veiller à la tranquillité, la sécurité et la salubrité publique. Xavier est assermenté en matière de police de la route et peut verbaliser les infractions liées aux Sarzeautins. Il a, notamment, effectué deux saisons en 2011 et 2012 au sein de l'équipe de Sarzeau. Vous pouvez joindre la police municipale au 02 97 41 31 11.

Et au revoir à Daniel Picard

Impliqué dans son travail, Daniel Picard a toujours assumé ses responsabilités avec un très grand professionnalisme. Très disponible, la collectivité a toujours pu compter sur son expérience et son dévouement.
Il quittera son poste de chef de Police municipale, le 1er avril 2013.
Daniel va pouvoir désormais exercer ses passions (voyages, musique...)et partager de bons moments avec ses amis et sa famille qui profiteront de sa légendaire bonne humeur. Bonne retraite Daniel.

À table !

Bien manger, c'est le début du bonheur

La restauration scolaire vous ouvre ses portes. Découvrez à travers ce dossier, un lieu d'éveil et de convivialité, où des personnes motivées se relaient chaque jour auprès de vos enfants, afin de leur assurer une alimentation saine et équilibrée. Cet équilibre, nécessaire et primordial aujourd'hui, est possible grâce à la collaboration du groupe « Ansamble », des équipes de la municipalité, des fournisseurs et des producteurs locaux.

Dans les coulisses de ma cantine

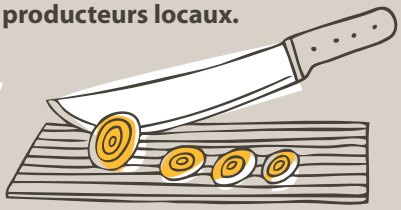

Restaurant Adrien Régent

Les repas servis par la commune de Sarzeau sont préparés tous les matins par le chef de cuisine Christian Servoin, salarié de la société « Ansamble » Breiz Restauration, aidé dans sa tâche par quatre agents de la commune.
650 repas sont préparés sur le site Adrien Régent (cuisine centrale) et pour partie livrés dès 10h par un agent de service dans un véhicule isotherme dédié uniquement à la restauration.
Les restaurants livrés sont :

- Saint-Vincent avec 340 élèves (maternelles, primaires, collège et adultes)
- Saint-Colombier avec 65 élèves (maternelles, primaires et adultes)
- Brillac avec 20 élèves (maternelles, primaires et adultes)

Une journée type

6h – Le chef gérant arrive et démarre les cuissons en prévision du portage des repas

7h30 – Arrivée de 4 agents (2 s'occupent des entrées et les 2 autres des desserts, avec une rotation toutes les semaines)

9h30 – 4 agents supplémentaires arrivent

10h – Allotage : préparation par satellite et par nombre de convives + préparation des 10 conteneurs pour livrer à St-Vincent

11h à 11h30 – Repas des agents (+ échanges téléphoniques avec les services affaires scolaires si besoin)

11h45 – Mise en place de la chaîne de distribution du self

11h15 à 13h15 – Service maternelle et primaire (+ 1 agent au pointage des enfants)

13h15 à 16h30 – Entretien, ménage, lessivage...

1 agent : plonge batterie + lavage verres
1 agent : tranchage et conditionnement pain + livraison à St-Vincent avec un agent supplémentaire
1 agent : aide au conditionnement plats chauds + nettoyage
1 agent : mise en place salle maternelle et primaire
+ Préparation des légumes frais pour le lendemain (épluchage, tranchage, conditionnement...)
+ Mise en place sur le self des entrées et desserts

Une sensibilisation dès le plus jeune âge

Rôle du personnel auprès des enfants

L'encadrement est assuré par le personnel communal qui s'investit dans un travail de qualité au service des élèves et plus particulièrement des plus jeunes. La vigilance et la patience sont des qualités précieuses pour assurer la bonne marche du service.
Leurs compétences ont vivement été appréciées par les parents lors des portes ouvertes : écoute et sollicitation auprès de nos jeunes, gestion des conflits et autorité avec le sens de la mesure auprès des plus grands, cohésion des équipes...
Soulignons leur rôle éducatif : la socialisation passe aussi sur le temps de la restauration

- l'apprentissage du « savoir être » et du « bien se comporter » est rappelé en faisant référence au règlement des cantines signé des parents pour un respect du personnel de service, des camarades, de la nourriture (gaspillage) et du matériel...
- le développement de la motricité fine s'effectue aussi sur ce temps de repas pour les plus petits (comment tenir une fourchette, se servir d'un couteau...).

Une alimentation variée et équilibrée

Pour un repas équilibré

L'importance d'une alimentation variée, équilibrée et de saison, implique que les menus respectent la réglementation du 30/09/11 relative à la qualité nutritionnelle des repas.
Ainsi, les menus proposés, élaborés par la diététicienne « Ansamble » et le chef de cuisine Christian Servoin, veillent aux règles suivantes :

- Une structure de repas diversifiée comportant cinq éléments (une entrée, un plat, un accompagnement, un produit laitier, un dessert),
- Un apport suffisant en fibres, vitamines, protéines, calcium dont les enfants ont besoin (ex : un produit laitier à chaque repas, deux fruits en dessert minimum sur cinq repas),
- Des produits trop gras et trop sucrés en quantité limitée (ex : pas plus de quatre produits frits sur 20 repas),
- Des produits de saison (fruits et légumes frais) identifiés en caractère souligné,
- La proposition de repas sans protéines animales favorisant les légumineuses,
- L'eau et le pain sont mis à volonté,
- Le sel et les sauces (mayonnaise, ketchup) ne sont pas en libre accès, mais proposés en fonction des plats.

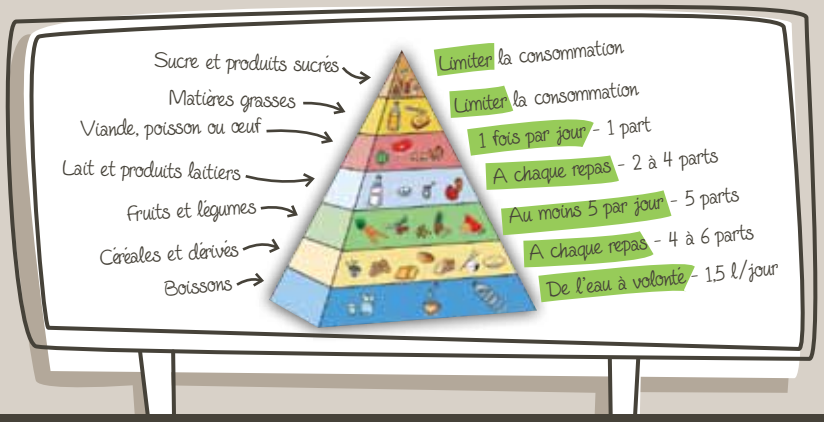

Le site www.ansamble.fr vous informe

« Ne mangez ni trop gras, ni trop salé, ni trop sucré » ou encore « Mangez 5 fruits et légumes par jour », les slogans se multiplient afin de veiller à la bonne nutrition des enfants. Ayez accès, en quelques clics à de nombreuses rubriques, qui vous aideront à conjuguer votre rôle de parent et la bonne nutrition de vos enfants.
L'extranet convives vous permet de prendre connaissance des menus, des animations ou encore de découvrir un produit mis à l'honneur avec sa recette.
Code connexion : Login : sarzeau.
Mot de passe : BR162.

Article rédigé par Nolwenn Hemery, élève en 1ère année de communication, stagiaire au service communication.

La commission restauration

La commission restauration réunit les représentants de la commune, des parents, des agents de service, de la société « Ansamble », ainsi que les responsables des écoles. Elle se déroule trois à quatre fois par an et à pour but de prendre connaissance des menus proposés pour la période à venir et de les modifier si besoin. Les repas servis depuis la précédente réunion d'informations font également l'objet d'un retour.

Vie scolaire

Portes ouvertes à la cantine

Comme chaque année, la commune ouvre les portes de ses restaurants scolaires sur les quatre lieux de restauration (Régent, Saint-Vincent, Brillac et Saint-Colombier). Quatre jours durant lesquels les parents d'élèves ont pu visiter les locaux et rencontrer les équipes qui œuvrent pour leurs enfants.
L'enquête a mis en évidence une grande satisfaction générale tant sur le plan de l'hygiène et du respect des normes de fabrication. La variété et le goût des plats, ainsi que le suivi très sécurisant et protecteur du personnel ont été fortement appréciés.
Une initiative qui sera reconduite en septembre prochain.

Les bonnes manières

Le règlement des cantines, approuvé par le Conseil municipal de Sarzeau a pour objet de définir les règles de fonctionnement du restaurant ainsi que de rappeler les bonnes conduites à adopter.
Il est donné à chaque élève fréquentant la restauration. Les parents sont amenés à en prendre connaissance avec leur enfant.

L'école de Kerlohé passe à table

L'éducation à l'équilibre nutritionnel et au « bien manger » s'apprend dès le plus jeune âge.
A l'école Maternelle de Kerlohé, l'enseignante des classes de grande et moyenne sections effectue un travail pédagogique sur ce thème sous forme ludique.
Le lien avec notre restauration est fait en partant du tableau des menus de la semaine sur lequel les enfants doivent attribuer une couleur à chaque plat proposé pour la journée.
A l'aide d'images découpées dans les publicités et autour du jeu « A table », les enfants ont donc répertoriés ces images en sept familles (le gris correspond aux liquides, le marron aux féculents, le vert aux légumes et fruits ; le rouge correspond aux viandes, poissons et œufs ; le bleu aux produits laitiers ; le rose aux aliments sucrés et enfin, le jaune aux matières grasses).
Les enfants peuvent ainsi constater que toutes les couleurs indispensables apparaissent équilibrées dans le menu. La maîtresse commente : « Si une couleur n'est pas représentée, quel type d'aliment représente-t-il ? Est-il nécessaire ?... ».

Du bio dans les assiettes

L'année 2012 a permis de mener un audit sur la qualité du service de restauration scolaire. La mission a été confiée au Cabinet ACR, Audit et Conseil en Restauration Collective. L'évaluation menée selon la méthode des 5M (Milieu, Main d'œuvre, Matériel, Matières et Méthode) a permis de démontrer que le service actuel répondait aux exigences réglementaires. Les moyens mis en œuvre par le prestataire et la commune permettent d'apporter un service de qualité aussi bien du point de vue alimentaire que du point de vue de l'accueil des convives.
La mission devait aussi évaluer l'intérêt que pourrait représenter la gestion en régie du service. Il s'avère que la production des repas assurée sur site par le personnel communal avec des produits frais locaux sous la responsabilité du prestataire « Ansamble » permet d'atteindre un niveau qualitatif élevé en bénéficiant de coûts de production maîtrisés.
Sur la base de cette étude menée sur l'ensemble des sites de la commune, il a été décidé d'améliorer encore la qualité des repas servis en s'engageant dans la démarche 20% Bio prônée par le Grenelle de l'environnement.
Depuis la rentrée 2011, l'élaboration des repas intégrait un produit Bio par semaine, à compter de la rentrée 2013 les repas servis dans les cantines contiendront 20% de produits issus de la filière Bio. La Commune a souhaité aller plus loin dans sa démarche et exige de son prestataire qu'il se fournisse prioritairement auprès des producteurs locaux du secteur. Grâce à son partenariat Manger Bio 56, le groupe « Ansamble » s'engage donc au côté de la collectivité pour assurer la fourniture de 20% de produits Bio locaux dans les assiettes des enfants…

Des produits frais et du bio

Du BIO dans nos écoles

Chaque semaine, est proposé au restaurant scolaire, soit une entrée bio, un produit laitier bio, un fruit bio, ou un service de pain bio.
Les produits Bio servis au restaurant scolaire sont en quasi totalité des productions locales (Boulanger, Ferme fromagère, Maraîcher). Les fournisseurs s'inscrivent dans une démarche permettant de privilégier les circuits courts c'est-à-dire produire sur le territoire, limitant ainsi les transports et favorisant le soutien à l'économie locale.
Ils proposent des produits complets et de qualité, raffinés, garantissant un apport supplémentaire de fibres et de minéraux. Par ailleurs, ils n'utilisent pas de pesticides issus de la chimie de synthèse, maintenant ainsi la biodiversité qui contribue à la préservation de notre environnement.

La « Ferme fromagère » à Suscinio (Sarzeau) : du fromage blanc de la ferme

La « Ferme fromagère » : fournit nos cantines en Fromage blanc et Tome de Rhuys. La vache « Bretonne Pie Noire » est exclusivement nourrie d'herbe fraiche de mars à septembre et de foin de la ferme pendant les mois d'hivers. Le lait est transformé à la Ferme en respectant le cahier des charges du protocole bio (sectorisation de la fabrication...). L'Agrément Européen est le garant du respect des normes de fabrication et d'hygiène.

Au « Plaisir gourmand » (Sarzeau bourg) : pain Bio une fois tous les six jours

Au « Plaisir gourmand » livre une à deux fois par mois du pain Bio à la restauration. Là aussi, la certification « Ecocert » est un gage de qualité : la sectorisation des bacs pour le bio garantit qu'il n'y a pas de mélange possible des farines, la sachetterie pour la vente et la livraison à la cantine est également spécifique. « Le pain est un aliment énergétique de base et doit rester le complément idéal de toute alimentation » nous rappellent les textes officiels.

« REBOM » à Calzac (Sarzeau) groupe Manger Bio 56 : légumes, fruits, céréales

L'association « REBOM », dont le maraîchage Bio est le support des chantiers d'insertion de la Presqu'île, apporte à la restauration collective depuis septembre dernier, des légumes, fruits, et crudités. Selon les saisons et les menus, ce sont les carottes, poireaux, salades ou encore des fraises qui sont livrés par 50 ou 60 kilogrammes.

La motivation pour le « bien manger », l'éducation au goût et l'engagement pour le développement de l'économie locale font de ces fournisseurs des partenaires à part entière d'autant que l'objectif fixé par l'Etat de porter à 20% de nourriture issue de l'Agriculture Biologique dans la restauration collective favorisera la demande.

Un suivi pédagogique

La signalétique

Une signalétique pédagogique ludique positionnée en salle à manger permet aux enfants de se repérer tout en les initiant à l'équilibre alimentaire. Les menus sont affichés tous les 15 jours.

Les animations

« Mangeons autrement » permettra de faire voyager les enfants à travers le monde (une légumineuse, un pays) mais aussi à travers notre patrimoine régional (Semaine du Développement Durable).
Lors de la semaine du goût 2012, les enfants ont pu déguster des fruits et légumes sous différentes formes (potage, purée, gratin, à la croque).

La sécurité dans l'assiette

Pour assurer la sécurité et l'hygiène dans l'assiette des convives, une chaîne rigoureuse est mise en place, de la production au service à table. Fournisseurs, livreurs, cuisiniers, personnel de service,... tous sont soumis à des normes réglementaires strictes qui sont contrôlées régulièrement (démarche HACCP...). Des relevés de surface sont effectués pour analyser l'hygiène des locaux et la Direction Départementale de la Protection des Populations réalise des inspections, inopinées mais régulières.

Mise en place du Projet d'Accueil Individualisé (PAI)

Il concerne l'accueil des enfants souffrant de troubles de santé évoluant sur une longue période, d'allergies alimentaires.
Le Projet d'Accueil Individualisé fait l'objet d'une demande des parents auprès de la directrice de l'établissement scolaire ou de l'ALSH étayée par un certificat médical d'allergologue, accompagnée d'une liste des produits allergisants interdits, de la description des symptômes, des mesures à prendre en cas de crise et des soins immédiats à prodiguer.
Après transmission des informations au médecin scolaire. Celui-ci rencontre la famille, la directrice de l'école, la municipalité et le prestataire de restauration pour prendre une décision commune.
Les solutions :

- Adaptation de la prestation par substitution de l'aliment allergisant pour les allergies simples,
- Lecture et validation des menus par les parents,
- Mise en œuvre de panier repas fournis par la famille.

ECONOMIE

Commerces et services : du nouveau à Sarzeau

Sandy Maussin
Diététicienne, nutritionniste
Contact : 06 95 20 51 88 (sur RDV)
ou sandymaussin@hotmail.com
sandymaussin.e-monsite.com

Béatrice Leja
Décoratrice, relooking de meubles, conseil en décoration d'intérieur
Contact : 06 30 08 33 59
ou beatrice.leja@orange.fr
beatriceleja.wordpress.com

Diane Haudeville
Psychologue clinicienne
Contact : 02 97 48 91 77 (sur RDV)
27 rue du Père Coudrin
à Sarzeau

D'stock
Magasin de déstockage spécialisé dans le bricolage, la décoration et les accessoires de cuisine
Ouvert du mardi au dimanche midi
de 9h30 à 13h et de 15h à 19h
6 rue de Poulmenac'h
à Sarzeau

La cordonnerie Sibemo
(remplacement de Mr Bourhil)
Bertrand et Pascale Pasquier
Contact : 02 97 48 23 18
ou sur sibemo@noos.fr
4 rue Saint Vincent

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Communication ODESCA

La loi 2005-12 du 11 février 2005 prévoit la mise aux normes en matière d'accessibilité pour les locaux d'habitation et les Etablissements Recevant du Public (ERP) à échéance de dix ans.
En conséquence, les ERP de 5e catégorie (commerces de proximité de l'artisanat comme les commerces de détail) doivent **avoir effectué, au moins sur une partie de leurs bâtiments,** les travaux de mise aux normes **avant le 1er janvier 2015**.
L'Opération de Développement des Entreprises et de Structuration du Commerce et de l'Artisanat (ODESCA) du Pays de Vannes sur la période 2012 à 2014 permet aux entreprises d'accéder à des aides techniques et financières sur les questions de mise aux normes - en matière d'accessibilité - de leur établissement (diagnostics, rénovations, investissements...).

Pour plus d'informations sur les travaux éligibles et les modalités de demande d'aides, contact Erwan Lepinay : suivi.eco@ccprhuys.fr

Réflexion en cours sur la création d'un réseau d'entreprises

A la suite de l'élaboration du Schéma de Cohérence Territorial et de la Stratégie Agricole, la Communauté de communes a engagé en 2012 une démarche de diagnostic économique, préalable à la définition d'une stratégie de développement économique à l'échelle de la Presqu'île de Rhuys.
Les objectifs de ce diagnostic étaient de :

- Connaître le tissu économique et les dynamiques locales,
- Définir des orientations de développement,
- Organiser l'action économique de la collectivité.

Les conclusions de ce diagnostic ont fait apparaître cinq enjeux majeurs pour la Presqu'île de Rhuys, dont l'un vise à **faciliter la mise en réseau des entreprises et des acteurs économiques du territoire pour** :

- Encourager les démarches de mise en réseau des entreprises sur le territoire,
- Créer une structure de mise en réseau autour d'une thématique centrale et commune à l'échelle intercommunale.

Dans cette optique, la Communauté de communes a organisé lors de la 5e édition du Forum de l'emploi 2013, **le 25 mars 2013 à Sarzeau,** un petit déjeuner sur la stratégie territoriale de développement économique de la Presqu'île avec un focus particulier **sur la création en 2013 d'un club d'entreprises sur le territoire**.

Pour plus d'informations sur le club d'entreprises de la Presqu'île de Rhuys, contact Erwan Lepinay : suivi.eco@ccprhuys.fr

TRANSPORT

Suite de l'enquête du transport local à Sarzeau

En décembre 2012, un Quizz déplacements a été largement diffusé dans les bulletins municipaux et sur les sites internet des communes de la Presqu'île de Rhuys afin de connaître les habitudes de déplacements et les besoins des habitants du territoire dans l'optique de la mise en place d'un transport local au printemps 2013.
A compter du 23 avril, la Communauté de communes propose deux nouveaux services de transport à la population :

- **Le jeudi matin**, « jour du marché de Sarzeau », quatre boucles assurées par les cars scolaires desserviront la majorité des villages des communes du territoire vers Sarzeau.
- **Les mardis et vendredis après-midi**, un transport à la demande permettra de rabattre les usagers souhaitant se rendre sur Vannes vers la RD 780.

Pour plus d'informations sur les services proposés dans le cadre du transport local, contactez Sandrine Borde : mobilite@ccprhuys.fr

CÉRÉMONIE

Vœux du Maire

Le **8 janvier dernier,** à l'espace culturel l'Hermine, les Sarzeautins étaient nombreux à avoir répondu présents à l'invitation pour la cérémonie des vœux 2013. David Lappartient (maire de Sarzeau, Conseiller général) et Messieurs Gérard Labove (président de la Communauté de communes de la Presqu'île de Rhuys, maire d'Arzon) et Hervé Pellois (Député de la circonscription de Vannes) ont dressé le bilan de l'année écoulée et présenté leurs vœux à la population.
Pour clore la cérémonie, le maire a remis la médaille d'honneur de la ville à cinq Sarzeautins : Annie Larzul, adjointe à la culture et au patrimoine ; Marie-France Le Godec, agent au service état-civil, population et accueil ; Michel Crochet, président du club de Hand Ball Rhuys ; Alain Ridel, président du comité d'animation et à Jean-Claude Lafage, ancien médecin et conseiller municipal.
L'ensemble de la population a ensuite été invité au vin d'honneur servi pour l'occasion.

Le **16 janvier dernier**, le maire, les élus du Conseil municipal et la directrice générale des services ont souhaité la nouvelle année au personnel communal autour d'un repas convivial, à l'espace culturel l'Hermine.
L'occasion pour le maire David Lappartient de décorer cinq membres du personnel communal : Annie Lahaye, chargé de la pré-instruction permis de construire-permis d'aménager, médaillée d'or pour 35 ans de service ; Didier Lollivier, directeur des services techniques et Olivier Denis, responsable équipe voirie, médaillés d'or pour 30 ans ; Natacha Couedel, assistante au service ressources humaines et Gildas Le Sausse, agent d'entretien à la voirie, médaillés d'argent pour 20 ans.

CÉRÉMONIE

Vœux à la maison de retraite de Francheville

Le 7 janvier dernier, David Lappartient, maire et président du Conseil d'administration de la maison de retraite de Francheville, est venu présenter ses vœux aux résidents, au personnel et aux bénévoles en présence de Marie Lecuyer, nouvelle directrice de l'établissement et de ses élus locaux. Cette cérémonie a également été l'occasion de remettre des chocolats et des fleurs à Anne Pelvet (104 ans), doyenne de l'établissement et de Sarzeau, et de souhaiter l'anniversaire d'Anne Blanchet, centenaire, née le 5 janvier 1913.

Colis, repas et dons à l'occasion de Noël

Le CCAS de Sarzeau offre chaque année aux personnes âgées de 75 ans et plus la possibilité de fêter Noël selon leur choix :

- 476 personnes ont aussi reçu la visite d'un élu qui leur a remis un colis de Noël à domicile. 155 colis ont été distribués dans les maisons de retraite de Sarzeau, soit un total de 631 colis.
- 318 personnes ont souhaité participer au repas de Noël.
- 347 personnes ont choisi d'attribuer la valeur de leur colis à des familles en difficulté. Ces dons seront distribués soit par le CCAS, soit par une association caritative.

CCAS, succès du repas des aînés « nouvelle formule »

La commune de Sarzeau organise chaque année un repas pour les personnes âgées de plus de 75 ans. Un moment très attendu tous les ans, qui, compte tenu du nombre de participant cette année, s'est réparti sur deux jours. Les 10 et le 11 janvier derniers, 318 personnes de 75 ans et plus, ont pris place dans la salle Armorique, accompagnées de David Lappartient, maire de Sarzeau et des élus de la commune. Un repas offert par la municipalité et le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).
L'animation musicale a été assurée par Gérard Leray, qui a fait chanter et danser ses convives sur des musiques variées et entrainantes.

PETITE ENFANCE

Spectacle de Noël à la Petite Enfance

Forte de l'enthousiasme qu'elle avait suscité l'année dernière, l'équipe de l'Espace Petite Enfance s'est à nouveau lancée dans la réalisation et la mise en scène de son spectacle de fin d'année.
Ainsi, en décembre dernier, salle Armorique, près de 150 personnes ont pu découvrir les professionnelles sous un jour nouveau.
Quelques 50 familles et assistantes maternelles bénéficiant des services de l'Espace Petite Enfance (multi-accueil, Relais Assistantes Maternelles, Lieu d'Accueil Enfants Parents) ont suivi dans la bonne humeur les histoires d'un Père Noël capricieux, d'un loup réalisant une soupe aux cailloux pour les animaux de la ferme et d'un petit chat affamé réclamant du lait.
Après les rires et les applaudissements, un temps de partage autour de pâtisseries généreusement confectionnées par les familles, a suivi.
Les spectateurs ont alors pu prendre du temps pour visionner un diaporama relatant la vie quotidienne et les moments clés de l'année 2012 à l'Espace Petite Enfance. Ce fut l'occasion de remercier les partenaires d'une année riche en découvertes.

CÉRÉMONIE

Carte de vœux 2013 : Election du plus beau dessin des écoles de Sarzeau

Le 17 décembre dernier, a eu lieu la remise des prix suite à l'élection du plus beau dessin à l'espace culturel de Sarzeau. Ce concours, organisé depuis trois ans, réunissait les écoles de Saint-Colombier, Marie Le Franc, Kerlohé, Brillac et Sainte-Anne, ainsi que l'Espace Petite Enfance de Sarzeau.
En tout, 360 dessins ont pu être exposés par classe sur des panneaux, l'occasion de découvrir l'esprit créatif de chaque enfant. Le thème choisi cette année était : « Contes et légendes bretonnes ».
Six prix ont été attribués. David Lappartient, maire et Conseiller général, a prononcé un discours, avant de remettre lui-même les prix aux élèves récompensés par le bureau municipal. Il s'avère que les dessinateurs les plus talentueux semblent être féminins puisqu'elles représentent 100 % des gagnants individuels.
Ensuite, un goûter a été offert aux enfants. L'occasion pour le maire de discuter avec les élèves et les enseignants des écoles. Les gagnantes ont toutes reçu deux places pour l'accro-branche, des places pour un spectacle adapté à leur âge à l'espace culturel l'Hermine et des tours de manège offerts par le Réveil de Saint-Jacques. L'Espace Petite Enfance, qui a remporté le dessin collectif, a reçu un livre sur les contes et légendes bretonnes.
Leurs dessins ont figuré dans le journal hebdomadaire de Sarzeau et ont pu être intégrés aux cartes de vœux du maire pour l'année 2013.

Article rédigé par Corentin Rolland, élève de 3e, stagiaire au service communication.

Six lauréats ont été récompensés par David Lappartient de gauche à droite.
Lally Boeffard (CM2 - Sainte-Anne) 1ère,
Léna Ohrenstein (MS - Kerlohé) 2ème,
Aurore Delannoy (CM2 - Brillac) 3ème,
Maëva Plunian (CM1 – Saint Colombier) 4ème,
Emma Vettorazzo (CP - Marie Le Franc) 5ème et l'Espace Petite Enfance.

RENCONTRE

Le maire et les collégiens de Rhuys, réunis pour discuter de la sécurité routière

Fin janvier, le maire a invité les élèves de 3e du collège de Rhuys à venir échanger sur le projet « sécurité routière » organisé par la principale adjointe du collège, Madame Aubertot, en présence de Madame Marie, adjointe à la jeunesse, Monsieur Jacob, adjoint au secteur de Brillac et référent sur les questions de sécurité routière et de Monsieur Ravaux, directeur du pôle territoire.
Ils étaient accompagnés de leur professeur d'Histoire Géographie - Education Civique, Madame Bouchez, qui les a guidés dans cette démarche.
Le maire a présenté le plan de référence de circulation et a mis en évidence les contraintes rencontrées dans la mise en œuvre des actions d'amélioration à apporter. En effet, les règles d'urbanisme ou les bâtis existants ne permettent pas toujours d'effectuer des transformations.
Les élèves, quant à eux, ont montré une grande pertinence dans leurs remarques et une très bonne perception des problèmes qu'ils rencontrent dans leurs déplacements quotidiens. Voici quelques-uns des points abordés : demande d'un autre passage piéton devant le magasin « Casino » ou « l'Espace Jeunes », l'absence d'arrêt de bus route du Spernec...
Toutes leurs remarques ont été étudiées et certaines de leurs suggestions seront prises en compte. Une belle conclusion à leur démarche.

CULTURE

Médaille d'or pour Jade Sarette

Médaille d'or pour la région Bretagne au 4e Championnat de France de Danse Jazz à Colombes (92) puis une médaille d'or au championnat de France pour une jeune danseuse Sarzeautine de 13 ans, Jade Sarette.

Cinq élèves du conservatoire de Sarzeau ont été médaillées au concours de Danse Jazz en interrégional. Sarah Galmot, Laura Drean, Jade Sarette, Lucie Manuel et Marina Benmahammed, encadrées par leur professeur de Jazz Soazig Le Frêne-Madieu, ont participé samedi 2 février à la finale du 4e championnat de France de Danse jazz qui se déroulait sur deux jours à Colombes (92).
Le déplacement à Paris s'est fait avec une aide financière de l'association Rhuys Art' Danse. Sur les 101 participants sélectionnés suite aux concours régionaux, 15 d'entre eux, répartis en cinq catégories, ont reçu une médaille.
Jade Sarette a également décroché le titre de championne de France en catégorie Junior 2 et a reçu une médaille d'or.

EXPOSITION

Petits pas... Petites mains... Petits trésors...

Dans le cadre des ateliers d'éveils du Relais Assistantes Maternelles, service géré par le CCAS de Sarzeau, un projet d'éveil à la nature a été proposé aux assistantes maternelles et aux enfants de moins de trois ans qu'elles accueillent.
Marie-Josée Dalgues de l'association « A fleur de cœur » de Séné a animé ces ateliers sur la découverte de la nature et des plantes sauvages.
Les objectifs étaient :

- pour l'adulte : savoir observer la nature à hauteur des yeux des jeunes enfants et permettre l'échange entre l'adulte et l'enfant,
- pour l'enfant : être dans la découverte de la flore à travers des expérimentations sensorielles (le toucher, l'odorat, la vue...).

Pour finaliser ce projet, les animatrices du Relais Assistantes Maternelles ont élaboré une exposition « Petits pas... Petites mains... Petits trésors... » dans le hall du centre culturel l'Hermine de Sarzeau. Cette dernière a mis en avant les photos des enfants, de leurs assistantes maternelles ainsi que leurs multiples créations.
« Petits pas... Petites mains... Petits trésors... » s'est déroulée du samedi 9 février au samedi 2 mars 2013 dans le hall de l'espace culturel l'Hermine, durant le festival Prom'nons nous.

Retour sur...

ESPACE JEUNES

Stand à l'occasion du Téléthon

Le 8 décembre 2012, les jeunes du CMJ ont tenu un stand à l'occasion du Téléthon. Plusieurs animations autour de jeux bretons étaient proposées.
61 euros ont été récoltés.

Participation à l'animation du marché de Noël

Le 15 décembre 2012, un groupe de quatre jeunes de l'Espace Jeunes a participé à l'animation du marché de Noël, en collaboration avec le Comité d'Animation, en proposant des animations de jongleries itinérantes.

JEUNESSE

Festi'Jeunes

Un Festi'Jeunes organisé le 16 février 2013 a réuni plus de 310 jeunes de 11 à 17 ans, qui ont dansé jusqu'à minuit sur les musiques lancées par le DJ Sono Concept 56.
Désormais organisé deux fois par an à la salle de l'Hermine, le nombre de participants au Festi'Jeunes a augmenté : à la première édition, 180 jeunes étaient présents ; 250 à la deuxième et 307 à la soirée du 29 septembre dernier. Rendez-vous le 5 octobre prochain !
Le Festi'Jeunes constitue une des actions les plus visibles du CMJ. La soirée est organisée par le Conseil municipal des Jeunes et l'Association des jeunes de la Presqu'île, aidés par le service Jeunesse de la commune représenté par Fabien Hureau et Jean Ariño, animateurs à l'Espace Jeunes de Sarzeau.
Pour que les parents et les enfants soient rassurés et que la soirée se passe sans incident, des agents du service de sécurité surveillaient la salle.

Contact : Espace Jeunes de Sarzeau - Tél. 02 97 48 23 83

Article rédigé par Morgane Souetre, élève en 3e au collège de Rhuys, stagiaire au service communication.

SPORT

Le Raid Rhuys

L'objectif du raid est de faire découvrir le patrimoine Sarzeautin, par la recherche d'énigmes, à des jeunes Morbihanais de 14 à 16 ans. Le déplacement se fait en VTT et en course à pieds. Il y aura également des épreuves de course d'orientation, d'accro-branche, d'activités nautiques, course d'optimist à la rame et/ou paddle, tir à l'arc.
Le projet financé à 55% par l'Union Européenne à travers le dispositif Leader, associe un grand nombre d'associations sportives et culturelles de Sarzeau.
Voici les grandes lignes du programme :

- Vendredi 13 septembre : réception des 20 équipes (trois jeunes par équipe).
- Samedi 14 septembre :
  Etape 1 : sur le littoral Atlantique qui sera suivie d'une soirée.
- Dimanche 15 septembre :
  Etape 2 : sur le Golfe suivie de la remise des prix.

CARNAVAL

Les enfants participent à l'affiche du carnaval

L'équipe pédagogique de l'accueil de loisirs a proposé aux enfants de participer aux préparatifs du carnaval. En groupe, ils ont créé plusieurs des dessins sur le thème de la ferme, qui ont servi de base à la conception de l'affiche, mise en page par le service communication de la commune. Fiers d'eux, les enfants ont ensuite pu voir leur création affichée dans les rues de Sarzeau.

Tribune d'expression

GROUPE « SARZEAU AUTREMENT »

Quels efforts dans le budget 2013 ?

Avant le vote du budget de la commune, le débat d'orientation budgétaire (DOB) est un moment voulu par les législateurs, pour que les grandes orientations de la politique municipale pour l'année soient débattues.

La majorité en place depuis bientôt 5 ans a présenté à la mi-février ses orientations pour 2013, et nous attendions une attitude offensive pour répondre aux enjeux actuels. L'attitude offensive contre la politique gouvernementale, nous l'avons régulièrement, quant à l'offensive pour partager les efforts, nous sommes beaucoup plus inquiets.

L'argumentaire présenté nous oppose particulièrement sur 3 points : l'augmentation des dépenses de fonctionnement, l'insuffisance de la solidarité et l'orientation des équipements structurants.

1. Les trois premières priorités des perspectives du budget 2013 sont affichées pour la maitrise des dépenses. C'est logique, mais comment se fait-il alors que les prévisions de **dépenses de fonctionnement** soient annoncées à **3% d'augmentation** par rapport à celles de 2012. **On parle bien de maitrise ?**
2. L'augmentation du nombre de personnes en situation de chômage et de la précarité, doit être prise en compte par la collectivité et faire l'objet d'un **effort particulier**. Au niveau national, c'est par une répartition différenciée des fonds publics aux collectivités que cette **solidarité** se traduit. C'est une attitude positive qui n'a pas lieu d'être dénigrée, même lorsque les dotations s'en trouvent diminuées au niveau de notre commune.
3. **L'extension des services en faveur des enfants et de la jeunesse doit être affirmée** comme prioritaire et accompagnée par la mise en place de moyens spécifiques. Il y a là un manque que nous déplorons. Les travaux de voiries sont pour 2013 encore la plus grosse part des investissements en équipements dits « structurants ».

A la suite du débat d'orientations, nous attendons les chiffres plus précis du document budgétaire. Nous réaffirmons que dans la période que nous traversons, comme nous tous, notre commune se doit de participer à l'effort partagé de redressement des comptes publics.

Février 2013
Yannick Le Goff, Marie-Cécile Riédi, Christian Faure

GROUPE « AU CŒUR DE SARZEAU »

Quoi de neuf à Saint Jacques ?

Le maire approuvé par le conseil nomme une vingtaine de personnes du quartier de St Jacques avec pour mission de réfléchir à l'aménagement de ce lieu.

Le conseil choisit 2 cabinets pour éclairer le travail de ce groupe : un cabinet pour l'aspect terrestre et l'autre pour la partie maritime.

Pour le terrestre, il s'agit tout simplement d embellir le village-promenade sur le port, route du camping à Kerfontaine. Terrain jeu de boules etc.

Les propositions sont de bon sens et nous les approuvons.

Pour l'aménagement du port : abandon de l'idée de port à Seuil car trop cher (le tarif aurait été le double de celui du Crouesty) et ne s'intégrant pas dans le site.

Reste une solution élever une digue au large parallèle à la digue actuelle pour sécuriser le port, améliorer la mise à l'eau et faire un port à sec.

Cette solution rend le port plus sur, et permettra entre les deux digues une mise à l'eau plus facile.

Cette solution a été approuvé par la majorité municipale.

Nous nous sommes abstenus pour 2 raisons ?

1. le montant global des travaux a été évalué mais pas de budget prévisionnel.
   Nous pensons qu'il faut calculer l'augmentation de tarif prévisible et demander à ceux qui paieront leur avis.
   Le maintien du caractère « populaire » du port auquel chacun est attaché dépendra du montant du tarif.
   Dans le projet actuel le cout de l'aménagement sera supporté par les usagers du port car il nous semble que les recettes provenant des mises à l eau seront marginales.
2. nous sommes clairement contre la création d'un port à sec mauvaise intégration qui plus est dans une zone urbanisée !

Acquisition de l'arrière du Connétable : l'histoire se répète...

Nous avions voté contre l'achat de la maison Lesage. Les raisons évoquées :

- Un achat sans avoir défini son utilisation.
- Un achat sans avoir estimé, même à la louche, les coûts des travaux à effectuer.

Aujourd'hui, achat de l'ensemble + l'aménagement du jardin + la restauration, on dépasse déjà les 2 millions d'euros. On ignore toujours les coûts de fonctionnement à venir.

Des dépenses, à nos yeux, démesurées compte tenu de « l'utilité ».

Le 10 décembre nouvel achat : l'arrière du Connétable.

Les mêmes erreurs sont reproduites par le Maire.

- Tout d'abord un prix (298 000 €) qui dépasse de 25 % l'estimation des domaines (240 000 €).
- Aucune évaluation, même approximative des transformations à effectuer.

Les locaux de la Mairie sont certes devenus aujourd'hui insuffisants. L'agrandissement s'impose. Est-ce le choix du plus rationnel que l'on vient de faire ?

C'est pour ces raisons que nous nous sommes abstenus sur ce vote. Nous aurions souhaité une réflexion plus conséquente afin de décider en toute connaissance de cause.

Yannick Kerignard, Claude Paquet, Christiane Prodomme, Joël Conas, Marie-Hélène Belliot

PATRIMOINE

Rendez-vous au Jardin Lesage

Le « Rendez-vous au Jardin » est un évènement national auquel la commune de Sarzeau participe depuis maintenant deux ans au Jardin Lesage, c'est-à-dire depuis que la propriété a été acquise par la commune.
Cette année, le rendez-vous au jardin Lesage se déroulera **les 31 mai, 1er et 2 juin, avec pour thème « Le jardin et ses créateurs »**.
Le vendredi 31 mai est nationalement consacré aux scolaires. La médiathèque de Sarzeau, en collaboration avec le service patrimoine de la commune, prépare un programme à l'attention des enfants du primaire (ateliers : lecture, arts plastiques, visionnage de films...).

EVÉNEMENTS

Les spectacles Historiques continuent en 2013

« Spectacles Historiques de Rhuys »

Les spectacles, en collaboration avec le château, adoptent une nouvelle forme. Ils se dérouleront, sur scène, dans la cour intérieure de Suscinio. Le scénario est en cours d'écriture. Il sera constitué de quatre saynètes reliées par un fil rouge, présentant quatre personnages marquants de l'histoire de Bretagne.
Les dates retenues : **mercredi 17, vendredi 19, mercredi 24, vendredi 26 et mardi 30 juillet**, en soirée.
Suite à l'Assemblée Générale de novembre dernier, le bureau a été totalement renouvelé.
Nouvelle composition du bureau : Xavier Perraud (président), Jean-François Gautron (vice-président), Monique Le Bihan (secrétaire), André Chauvin (adjoint), Solange Samson (trésorier), Yves Joire (adjoint).

ENVIRONNEMENT

Semaine du développement durable : du 1er au 7 avril 2013

Programme sur la commune de Sarzeau

Mardi 2 avril à 18h : Café des Sciences
Durant cette semaine, la mairie et l'association les Petits Débrouillards organisent un café des sciences le mardi 2 avril à 18h, à l'espace culturel l'Hermine. Nous discuterons des enjeux et impératifs d'une « bonne » transition énergétique. Venez nombreux assister à cette discussion pédagogique et conviviale.
Manifestation gratuite.

Mercredi 10 avril
La mairie a fait appel à l'association les Petits Débrouillards afin de proposer une animation à destination des plus jeunes. Ainsi la matinée du mercredi sera consacrée à une sortie ludique de découverte et de comptage sur l'estran. Les enfants du centre de loisirs pourront y participer.

9e édition de l'opération « Rivages Propres » : samedi 6 avril à 9h30
Cette année, le nettoyage des plages, organisé par la commune de Sarzeau (en partenariat avec le SIAGM), se déroulera le samedi 6 avril 2013 à 9h30. Plusieurs points de départ sont prévus afin de parcourir l'ensemble du littoral du Golfe et de la façade Atlantique. Toute la population est conviée à cette action citoyenne.

Renseignements (heures et lieux de RDV) : Service Environnement - Tél. 02 97 48 29 60
Cette année les fonds marins seront également nettoyés avec l'aide de l'association subaquatique de Rhuys.

ENVIRONNEMENT

Remblaiements et règlementation

Après plusieurs constats effectués sur la commune, il est important de rappeler que tout remblaiement par des matériaux inertes (terre, gravats...), dans un seul but de stockage, et quelles qu'en soient la hauteur et la surface, est assimilé à une installation de stockage de déchets inertes, régie par le code de l'environnement.
Tous ces remblaiements doivent faire l'objet d'une demande déposée à la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM du Morbihan) pour instruction et nécessitent un arrêté préfectoral d'autorisation.
Dans le cas d'un remblaiement nécessaire pour un aménagement ou une construction, le règlement d'urbanisme en vigueur impose le dépôt d'une déclaration préalable si la surface remblayée excède 100 m² et que la hauteur est supérieure à 2 m.

PATRIMOINE

Appel à témoignages

Le service Environnement et Patrimoine de la commune prépare une **exposition** destinée à **conserver la mémoire de la vie au quotidien** de nos villages, hameaux et du bourg de Sarzeau. Elle sera intitulée **« les Chemins de la mémoire »** et présentée au public les 14 et 15 septembre 2013 pendant les journées du Patrimoine.
Des groupes de travail vont être constitués par secteur : Sarzeau, St-Colombier, Brillac, St-Jacques, Penvins, Kerguet (chacun regroupant des villages ou hameaux).
Pour cela, le service sollicite les Sarzeautins en leur demandant de bien vouloir prêter leurs anciennes photos : habitations, paysages, travaux, activités d'autrefois (artisanat, commerces, fêtes, transports, lavoir, forge...).
Les documents seront scannés, triés et restitués à leurs propriétaires.
Pour rendre cette exposition la plus vivante et la plus riche possible, nous vous invitons à fouiller vos albums photos, vos boîtes de rangement et à confier vos trouvailles au service patrimoine ou aux élus de quartier en mentionnant vos noms et adresse et en autorisant leur publication.
Par ailleurs, si vous le souhaitez, n'hésitez pas à faire part de vos témoignages.
Merci d'avance pour votre collaboration.

FÉLICITATIONS À...

Décembre 2012
Le 29 décembre
LIM Robert et GLÉPIN Stéphanie

Février 2013
Le 16 février 2013
LE DRÉAU Solène et ROLLO Pierre

BIENVENUE À...

Novembre 2012
Le 21 novembre
PANNETIER Rose, Impasse de Kéret
Le 21 novembre
COUDRAIS Arnaud, Yannick, Michel
9 rue Hent Er Princ

Décembre 2012
Le 5 décembre
PLAZANET CHUNIAUD Solal
43 rue de Brenudel
Le 11 décembre - CADRO Eric
56 impasse de la pointe du Logeo
Le 20 décembre
YVETOT BILLY Eloi, Luc, Michel
22 rue des Tadornes, Saint Colombier
Le 25 décembre
LE GUIL Léah, Belle Croix

Janvier 2013
Le 22 janvier
JOYAUX Tessa, rue Tal Er Fetan, Trevenaste

CONDOLÉANCES AUX FAMILLES DE...

Novembre 2012
Le 16 novembre - DRIEUX André, 27 rue Kroez Hent Vihan, Le Spernec, 84 ans
Le 21 novembre - MICHELET née FRESSONNET Marie, Allée du Bois, Maison de Retraite Pierre de Francheville, 90 ans
Le 30 novembre - LE GUERN Josette, 6 bis rue Saint Vincent, Résidence Les Roches Bleues, 67 ans

Décembre 2012
Le 13 décembre - LEVAIN Denise, 25 rue Saint Vincent, 80 ans
Le 18 décembre - GOUGEON Henri, Allée du Bois, Maison de Retraite Pierre de Francheville, 84 ans
Le 20 décembre - NICOL Jean, Kergroës, 78 ans
Le 24 décembre - LE TALLEC née KERIGNARD Josiane, 9 route de Kerbiboul, 64 ans
Le 25 décembre - DE FLEURIAN Bernard, 22 route du Golfe, Prat Bihan, 91 ans
Le 26 décembre - BOUCHER née DUMUREAU Nadine, Allée du Bois, Maison de Retraite Pierre de Francheville, 73 ans
Le 26 décembre - ROUSSE née LAMBERT Jacqueline, Allée du Bois, Maison de Retraite Pierre de Francheville, 90 ans
Le 29 décembre - BRASSEUR Michel, 25 rue Saint Vincent, Résidence Le Hooker, Bat C, App^{t} 33, 89 ans

Janvier 2013
Le 1er janvier - LUCAS Raymond, Chemin de l'Etang, Kerhouët Saint Colombier, 82 ans
Le 5 janvier - GUILLANTON Michel, 31 rue de l'Armorique Kerassel
Le 9 janvier - LEVEILLÉ NIZEROLLE Yves, 10 rue du Beg Lann, 90 ans
Le 11 janvier - SUREAU née BIANCHI Anne, 21 rue Clos Er Bert, 95 ans
Le 11 janvier - LORHO née LE GURUN Elisabeth, Allée du Bois, Maison de Retraite Pierre de Francheville, 98 ans
Le 13 janvier - BASTIT Gilles, 34 route de Kerbiboul, 77 ans
Le 15 janvier - LE TUTOUR née JOSSO Suzanne, 4 rue du Fournil, Saint Colombier, 84 ans
Le 15 janvier - LE GOUGUEC Veuve GUILLEVIC Marcelline, 15 impasse de la pointe du Logeo
Le 22 janvier - LE RIDANT Denise, Allée du Bois, Maison de Retraite Pierre de Francheville, 89 ans
Le 25 janvier - JACQUART née HUBERT Claire, 15 rue Adrien Régent, Résidence d'Automne, 102 ans
Le 25 janvier - CADERO Marie, 15 rue Adrien Régent, Résidence d'Automne, 91 ans
Le 26 janvier - GUILLOUZEL née NICOL Jeannine, Allée du Bois, Maison de Retraite Pierre de Francheville, 83 ans
Le 29 janvier - MAHÉ née LE PELVÉ Marie, Allée du Bois, Maison de Retraite Pierre de Francheville, 90 ans

Février 2013
Le 2 février - JOLY Gérard, 25 rue du Grabon, Mas de Kerblay, 51 ans
Le 3 février - LE BIHAN Guénola, 54 route de Saint Martin, 77 ans
Le 17 février - LE PALLEC Renée Veuve RABILLER, allée du Bois, 90 ans
Le 19 février - CHEVALLIER René, 43 résidence Ker Avel, 91 ans
Le 24 février - HAUTIN Marie née LE FUR, La Brousse, 96 ans
Le 24 février - RÉBULARD Claude, 3 rue de la Madeleine, 68 ans
Le 27 février - COURAGE Lucienne née AVISSE, 15 rue Adrien Régent, 93 ans

PORT DU LOGEO

LA Semaine du Golfe À SARZEAU

Durant ces trois jours, le Port du Logeo proposera des ateliers pour petits et grands, de nombreuses animations musicales, des expositions… et clôturera cet événement par un feu d'artifice.

Buvettes et restauration sur place.

PROGRAMME*

MARDI 7 MAI (flottille des années 60)

Escale de la plaisance années 60 à partir de 16h30

> **19h :** RV Guyot et David Pasquet - Archipel « Chants iodés »

> **21h :** Gordon McArthur & DJ Vinko's Sound System (musique celte revisitée)

MERCREDI 8 MAI (flottille des yoles & des voiliers de travail)

Jeux bretons en bois et maquillage enfants

> **13h :** Danses traditionnelles avec les « Amis de Brillac » accompagnés du « Trio Marnic »

> **14h :** Jazz en Rhuys

> **15h :** Trio Marnic

> **16h :** Championnat du monde de course de baignoires

Escale des Voiliers de Travail à partir de 16h30

> **16h30 :** Bagad de Rhuys

> **17h30 :** Lous Amics de la Mountagno

> **18h30 :** Danses traditionnelles en costume avec An Dans Koz et Tevenn

> **21h :** Les Souillés de Fond de Cale (chants de marins)

> **22h :** Fest Noz avec Tevenn

JEUDI 9 MAI (flottille de la petite plaisance classique < 8 m)

Jeux bretons en bois et maquillage enfants

> **15h :** Les Bourlingueurs (chants de marins)

> **16h :** Tro Lokentaz (Saint-Gildas) Danses traditionnelles bretonnes en costumes

Escale de la Petite Plaisance Classique à partir de 17h

> **21h :** Cent Z'Escales (chants de marins)

> **22h30 :** Taran (rock celtique)

> **23h :** Feu d'artifice, suivi d'un Rock-noz animé par Taran

* susceptible d'être modifié

Exposition

Du 30 avril au 1er juin

Exposition à l'Hermine des sculptures et peintures de Serge Boué-Kovacs (Totems de Mer, Instants de Mémoires Marines...)

Partenariat « Semaine du Golfe 2013 »

Dans le cadre de la « Semaine du Golfe 2013 » qui se déroulera du 6 au 12 mai 2013, la Communauté de communes de la Presqu'île de Rhuys a développé un partenariat fructueux avec le Conseil général du Morbihan, l'association « Semaine du Golfe » et les communes de la Presqu'île. Facteur d'attractivité, cet événement draine également un nombre important de véhicules sur notre territoire. **Afin de favoriser un meilleur accès aux manifestations, fluidifier le trafic, développer l'usage des transports collectifs ou de la voiture partagée (covoiturage)**, des actions simples et ludiques seront proposées.

Pour plus d'informations, contact Sandrine Borde : mobilite@ccprhuys.fr

Renseignements
Service Animation et Vie Associative
Place Richemont - BP14 - 53370 Sarzeau
Tél. 02 97 41 71 61- www.tourisme.sarzeau.com